



# RÈGLEMENT

## C.P.I. 48/50 ANS 2023

C'est le **Mercredi 17 mai 2023** que se déroulera le  
**C.P. Interclubs + de 48/50 ans « Messieurs et Dames »**  
en « **Doublettes** » (6 joueurs (ses) + réserve(s))

L'organisation matérielle de cette journée sera assurée par le  
**B21 – LA BLEGNYTOISE.**

La Province quant à elle en assurera la partie technique.

Vous êtes invités à participer nombreux à cette journée.  
Vous trouverez ci-dessous toutes les dispositions utiles quant au  
déroulement de cette compétition.

### ENDROIT RETENU

Pistes du club : **B21 – LA BLEGNYTOISE**  
**rue d'El Potale, 42**  
**4671 BARCHON**

### JURY

Président : GERARD Jean-Luc  
Bureau : ABEELS Willi – LONEUX Martine – MUTSERS Luc

### ARBITRE

A désigner par la F.B.F.P.

### INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront reçues par **l'entremise des clubs**  
**UNIQUEMENT via le formulaire en ligne**  
**sur le site de Province : [www.petanqueprovinceliège.be](http://www.petanqueprovinceliège.be)**

**Inscriptions des équipes** pour le **10 mai 2023 - 19h00 au plus tard.**

*Aucune autre inscription ne sera plus enregistrée au-delà de cette date !*

**Inscriptions des compositions des équipes** Hommes et/ou Dames  
pour le **14 mai 2023 - 19h00 au plus tard.**

Email : [secretariat@petanqueprovinceliège.be](mailto:secretariat@petanqueprovinceliège.be) – Site : [www.petanqueprovinceliège.be](http://www.petanqueprovinceliège.be)

Iban : BE83 0688 9608 4815 – Bic : GKCCBE33

Secrétariat province – Tel : 0483/31.06.29

**F.B.F.P. – Province de Liège**

**Participation : 25€/équipes, H ou D à régler sur le compte provincial avant le 10 mai 2023**

Tirage du numéro d'équipe par le capitaine d'équipe avant 08h45.  
Toute équipe ne se présentant pas au secrétariat avant l'heure prévue se verra attribuer automatiquement un numéro d'équipe (tirage effectué par le bureau du jour).

## **HORAIRE**

Les capitaines de clubs doivent se présenter au secrétariat entre **09h15** et **09h45** pour le dépôt des licences et le tirage du numéro d'équipe.

**Début de la compétition à 10h00 précises.**

## **REGLEMENTS - PARTICIPATION**

***La compétition se déroule en « Doublettes » tant chez les hommes que chez les dames.***

Le règlement appliqué sera celui de la R.I.P et le règlement F.B.F.P.  
Tout cas non-prévu dans le présent règlement sera tranché par le jury du jour.

**S'il est constaté que la composition d'une équipe n'est pas celle prévue et ce, quelque soit le moment de la constatation, l'équipe fautive se verra pénalisée par un score de 0 – 13.**

**Aucune contestation concernant le résultat final d'une partie ne sera jugée recevable par le bureau du jour à quelque moment que ce soit si les cartes de matches initialement rentrées ont été correctement remplies.**

Une tenue identique est obligatoire durant toute la compétition.  
Les licences sont obligatoires.  
La compétition est réservée aux affiliés non suspendus.

## **POINTS ESSENTIELS**

**Inscription de 2 équipes maximum par club en « Dames ».**  
**Inscription de 2 équipes maximum par club en « Hommes ».**

Le jour de la compétition, **deux joueurs(ses) maximum** pourront être remplacés(es) **avant le début de la compétition** par équipe valablement inscrite.

## REMARQUES

- 1) Une réserve par Doublette (H), doublette(D) est autorisée.
- 2) Les réserves ne sont pas attribuées à une équipe en particulier.
- 3) Un joueur (se) sorti(e) ne peut être réintégré(e) dans une autre équipe.
- 4) Les changements ne peuvent s'effectuer qu'entre deux tours.
- 5) Tous les changements doivent être signalés au secrétariat.

## FORMULE

### **VALABLE POUR LES MESSIEURS ET POUR LES DAMES :**

5 tours en «Tirage Intégral».

Les équipes du même club peuvent se rencontrer.

L'avérage des 2 derniers tours ne sera pas pris en compte.

En cas d'égalité de victoires, sera pris en compte :

1. L'avérage
2. Si l'égalité subsiste, les points « Pour »
3. Si l'égalité subsiste, « la pièce »

## PRIX

Un trophée sera remis aux champions tant chez les hommes que chez les dames ainsi qu'aux 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de chaque catégorie.

Le C.E. de Province.

**F.B.F.P - Province de Liège**

Secrétariat province - Tel : 0483/31.06.29

Email : [secretariat@petanqueprovinceliège.be](mailto:secretariat@petanqueprovinceliège.be) - Site : [www.petanqueprovinceliège.be](http://www.petanqueprovinceliège.be)

Iban : BE83 0688 9608 4815 - Bic : GKCCBE33